Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260212-D_09FEV26_05-DE

Sainte-Hélène
Santez-Elen

MAIRIE DE SAINTE-HELENE
56700 SAINTE-HELENE
Morbihan

N°D_09 FEV26_05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - ***République Française***

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
15	13	15

Conseil Municipal : séance du 9 février 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.
Convocation et affichage : le 30 janvier 2026
Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Sébastien BOUVIER, Karine CONQUER, Vincent ROCHE, Patrick AGAESSE, Colette FOUILLOUX, Murielle MUSSA-PERETTO, Loïc BRAULT, Gilles LE MOROUX; Hélène PADELLEC ; Hélène MAHEO; Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN.
Absents ayant donné pouvoir : Anaïs : LE HUNSEC a donné pouvoir à Hélène PADELLEC ; Yoann FOUILLE a donné pouvoir à Christèle PERREL.
Absent : /
Secrétaire de séance : Colette FOUILLOUX

---

05 Subventions aux associations

Sur proposition de la commission Culture et Vie associative qui s'est tenue le 28 janvier 2026,
Vu les éléments détaillés ci-dessous,

	Montant attribué 2025	Proposition 2026
AVENIR SAINTE-HELENE	1200	1200
BOXE THAI BRETAGNE SUD	100	100
GYM VITALITE	500	500
JUDO- DMSH	200	200
LA SANTEZ-HELENE	300	300
ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	400	400
APSH - ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE SAINTE-HELENE	200	0
LE LABOURIOU	100	100
LOISIRS DETENTE	900	1000
RECRE PATCH	200	200
LES SENTIERS D'HELENE	1350	1350
GOUELIOU	400	450
ROC'H	400	200
LAPACH	700	700
GRAIN DE SCENE	250	0
YAOUANK SANTEZ-ELEN	300	300
UNC SAINTE-HELENE	500	500
COMITE DES FETES	0	500
LE MOUVEMENT YIN YANG	0	100
FESTITRAD	0	100
	8000	8200

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260212-D_09FEV26_05-DE

	Montant attribué en 2025	Montant attribué en 2026
ADMR	200	200
Association sportive collège Kerdurand	100	100
Avenir solidarité emploi Kervignac	200	200
Comice Agricole	332	336
Don du sang		100
L'observatoire du plancton		100
Prévention routière	200	
Les restaurants du cœur	250	250
Rêves de clown	200	200
Secours catholique	100	100
Secours populaire	250	250
SNSM	200	200
Union dep des sapeurs pompiers	100	100
Unis cité	200	200
L'outil en main		200
	2632	2536

Montant Total subvention 2025 : 10 632 €
Montant Total subvention 2026 : 10736 €
Soit + 104 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

➔ Accorder les subventions 2026 présentées ci-dessus

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,
Le 10 février 2026

Le secrétaire de séance
Colette FOUILLOUX

Le Maire,
Christèle PERREL

MAIRIE DE SAINTE-HÉLÈNE 56 (MORBIHAN)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.